

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207
RENNES CEDEX 2 -Tél : 02.99.35.21.04

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

3. Objet du marché

Travaux d'aménagements du carrefour Saint-Avit

- Lot 1 : terrassement, voiries, eaux pluviales
- Lot 2 : éclairage public
- Lot 3 : espaces verts

4. Lieu d'exécution

L'Hermitage

5. Durée du marché

La durée du marché est de 7 mois à compter de la notification du marché (+ 1 année d'entretien pour le lot 3).

Date prévisionnelle de démarrage : mai 2019

6. Clauses d'insertion

Le marché relatif au lot 1 comporte une clause sociale, le nombre d'heures d'insertion est de 280 H.

7. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Visite obligatoire du site

Une visite obligatoire du site se tiendra le jeudi 14 mars 2019.

9. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.



10. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

11. Critères pondérés de jugement des offres

- Valeur technique : 40%
- Prix : 60%

12. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

13. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

14. Date limite de remise des plis

Le 22 mars 2019, à 16H00 au plus tard.

15. Date d'envoi à la publication

Le 1^{er} mars 2019